69 Boulevard Perron

Escuminac

Fiche de la propriété — MonRôle, 28 novembre 2026
monrole.ca/p/3663969

L'évaluation au rôle en vigueur

Valeur au rôle	**123 400 $**
Terrain	**29 600 $**
Bâtiment	**93 800 $**

Source : rôle d'évaluation foncière de la municipalité, publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Combien coûte 69 Boulevard Perron chaque année ?

- Taxe scolaire 2026-2027 : environ 92 $ (estimation). Calcul : valeur au rôle × 1,15 (facteur publié par le MAMH pour 2026), moins les premiers 25 000 $, à 0,07899 $ par 100 $, le taux unique fixé par le gouvernement du Québec. Le compte réel part de la valeur uniformisée « ajustée » : quand un nouveau rôle entre en vigueur, la hausse ou la baisse est étalée sur quelques années, donc le compte peut différer de cette estimation.
  Source : Taux de la taxe scolaire 2026-2027 (fixé par le gouvernement du Québec), Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, 2026-08 (https://www.cssps.gouv.qc.ca/fileadmin/user_upload/Feuillet_taxe_scolaire_2026-2027.pdf)
- Droits de mutation (« taxe de bienvenue ») : au moins 1 105 $ si la propriété était vendue en 2026. Calcul : valeur au rôle × 1,15 (facteur comparatif 2026 de la ville) = 141 910 $, aux tranches provinciales 2026 (0,5 % jusqu'à 62 900 $, 1 % jusqu'à 315 000 $, 1,5 % au-delà). La base réelle est le plus élevé du prix et de ce montant; certains transferts sont exonérés (par exemple entre conjoints ou en ligne directe).
  Source : Droits sur les mutations immobilières, gouvernement du Québec, 2026-02-17 (https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/fiscalite/droits-mutations-immobilieres)

Qu'y a-t-il sur le terrain et autour ?

- Aucun terrain n’est inscrit au Répertoire des terrains contaminés du gouvernement du Québec dans un rayon de 250 m du point de cette propriété.
  Source : Répertoire des terrains contaminés, gouvernement du Québec, 2026-11-10 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/repertoire-des-terrains-contamines-gtc)
- Selon la cartographie du gouvernement du Québec (ZEMT, ministère de la Sécurité intérieure), le point de cette propriété se trouve dans une zone de contraintes relatives à l'érosion côtière du fleuve et du golfe du Saint-Laurent (type E; carte de 2012). La cartographie décrit ces zones comme des « bandes de protection où différentes interventions doivent être réglementées » : certains travaux y sont encadrés par la réglementation municipale.
  Source : Zones de contraintes relatives à l'érosion côtière et aux mouvements de terrain (ZEMT), ministère de la Sécurité intérieure, 2026-09-10 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zones-contraintes-erosion-et-mouvements-de-terrain-zemt)
- Ce lot est hors de la zone agricole selon la carte de la CPTAQ.
  Source : CPTAQ — Zone agricole transposée au Cadastre du Québec, 2026-05-01 (https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/zone-agricole-transposee-au-cadastre-du-quebec)

Données publiques compilées par MonRôle; MonRôle n'est pas lié aux municipalités. Ce document n'est pas une évaluation.